

 NOMBRE DE CONSEILLERS ELUS : 11 EN FONCTION : 11 PRESENTS : 4, 5 puis 6 VOTANTS : 5, 6 puis 8	COMMUNE DE MIZOËN Procès-verbal du conseil municipal extraordinaire du 28 mars 2025
	L'an deux mille vingt-cinq, le 28 mars, à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme DEUIL Florence et M. MICHEL Bernard, Maire. Date de la convocation : 21 mars 2025 Étaient présents : MICHEL Bernard, DEUIL Florence, PINATEL François, PHILIPPE Francine (délibérations n°2025/23 et 2025/26), GIRAUD Roger, JOUANNY Michèle, Étaient excusés : JOUANNEAU Fanny, VINCENT Denise (pouvoir à PHILIPPE Francine), SAUNIER Jean-Marc (pouvoir à DEUIL Florence), Était absent : VENERA Christophe, BERARD Guy Secrétaire de séance : JOUANNY Michèle

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h00, il précise que la présente séance fait suite à la séance convoquée le 21 mars lors de laquelle le quorum n'était pas atteint pour le vote des comptes financiers uniques. Le conseil municipal a alors été convoqué le 28 mars 2025 conformément à l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit : « Le conseil municipal ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente. Si, après une première convocation régulièrement faite selon les dispositions des [articles L. 2121-10 à L. 2121-12](#), ce quorum n'est pas atteint, le conseil municipal est à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle. Il délibère alors valablement sans condition de quorum. ». Ainsi, le présent conseil peut valablement délibérer en l'absence de quorum.

En préliminaire, Monsieur le Maire demande au conseil municipal de prendre acte du jugement du Tribunal Judiciaire de Grenoble en date du 6 février 2025 actant la reprise de l'usage de son nom de naissance de Madame Florence DEUIL. Par mail en date du 31 mars, la Préfecture indique à la commune avoir mis à jour le Répertoire National des Elus (RNE) pour prendre en compte ce changement.

Ordre du jour

Délibération n°	Objet
2025-21	Budget refuge : approbation du compte financier unique 2024
2025-22	Budget refuge : affectation du résultat de l'exercice 2024
2025-23	Budget refuge : vote du budget primitif 2025
2025-24	Budget principal : approbation du compte financier unique 2024
2025-25	Budget principal : affectation du résultat de l'exercice 2024
2025-26	Budget principal : vote du budget primitif 2025

Délibération n°2025/21 budget refuge : approbation du compte financier unique 2024

Madame DEUIL Florence est nommée Présidente de séance pour le vote des comptes financiers uniques 2024.

Madame DEUIL Florence présente le compte financier unique 2024 du budget refuge qui retrace la comptabilité de l'exercice 2024 :

28/02/2025		Compte Financier Unique 2024 - présentation au CM			1 / 1
Code	Libellé	Bud. Prim.	Déc. Mod.	Bud. Cum.	Réa.
FONCTIONNEMENT					1 272,04
DEPENSES		3 145,56		3 145,56	1 303,12
ch. 011	Charges à caractère général	1 835,56		1 835,56	
ch. 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 305,00		1 305,00	1 303,12
ch. 65	Autres charges de gestion courante	5,00		5,00	
RECETTES		3 145,56		3 145,56	2 575,16
ch. 002	Résultat d'exploitation reporté	590,56		590,56	
ch. 75	Autres produits de gestion courante	2 555,00		2 555,00	2 575,16
INVESTISSEMENT					275,12
DEPENSES		2 385,72		2 385,72	1 028,00
ch. 21	Immobilisations corporelles	2 385,72		2 385,72	1 028,00
RECETTES		2 385,72		2 385,72	1 303,12
ch. 001	Solde d'exécution de la section d'investissement r	1 080,72		1 080,72	
ch. 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 305,00		1 305,00	1 303,12

Madame DEUIL Florence précise que 2 tables extérieures ont été achetées pour le refuge des Clots (en dépense d'investissement au chapitre 21 immobilisations corporelles). Les autres écritures comptables correspondent aux écritures d'ordre (reprise des résultats, amortissements et arrondis de TVA).

Madame DEUIL Florence précise que l'exécution comptable de l'exercice 2024 du budget refuge fait apparaître des résultats excédentaires :

- En section de fonctionnement : 1 272,04€
- En section d'investissement : 275,12€

Madame JOUANNY Michèle demande sur quel budget apparaissent les investissements réalisés sur les bâtiments des refuges, pour mémoire pour les Mouterres l'aménagement du local batteries et pour les Clots la réparation de l'adduction en eau. Monsieur le Maire explique que ces dépenses ont été prises en charge sur le budget principal.

A ce sujet, il informe l'assemblée que dorénavant, et contrairement à ce qui nous avait été conseillé par la trésorerie, l'ensemble des dépenses relatives au refuges seront prises en charge par le budget refuge, moyennant le versement d'une subvention par le budget principal. En effet, les factures de 2023 relatives aux travaux sur les refuges n'ont pas été retenues comme éligibles au Fond de Compensation de la TVA (FCTVA). La préfecture a demandé à la commune de se conformer au code général des collectivités locales (article L2224-2).

Madame la Présidente soumet au vote de l'assemblée l'approbation du compte financier unique 2024 du budget refuge :

- Nombre de votants : 5 (hors de la présence de Monsieur le Maire)
- Nombre de voix pour : 5

Délibération n°2025/24 budget principal : approbation du compte financier unique 2024

Madame DEUIL Florence présente le compte financier unique 2024 du budget principal qui retrace la comptabilité de l'exercice 2024 :

21/03/2025	Compte Financier Unique 2024 - présentation au CM	1 / 2
------------	---	-------

Code	Libellé	Bud. Prim.	RAR votés N-1	Déc. Mod.	Bud. Cum.	Réa.
 FONCTIONNEMENT						189 813,95
DEPENSES		847 700,48		12 800,00	860 300,48	718 220,54
Ch. 011	Charges à caractère général	257 823,32		17 080,00	274 703,32	219 900,99
Ch. 012	Charges de personnel et frais assimilés	358 334,96		-15 913,00	342 421,96	302 061,05
Ch. 014	Atténuations de produits	100 240,00		5 733,00	105 973,00	105 780,74
Ch. 023	Virement à la section d'investissement	40 000,00			40 000,00	
Ch. 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 752,00			3 752,00	3 616,85
Ch. 65	Autres charges de gestion courante	82 667,20		5 553,58	88 220,78	82 500,84
Ch. 66	Charges financières	4 400,00		500,00	4 900,00	4 360,17
Ch. 68	Dotations aux provisions semi-budgétaires	683,00		-353,58	329,42	
RECETTES		847 700,48		12 800,00	860 300,48	908 034,59
Ch. 013	Atténuations de charges	2 500,00			2 500,00	4 688,94
Ch. 70	Produits des services, du domaine et ventes divers	97 861,61		-4 700,00	93 161,61	94 362,18
Ch. 73	Impôts et taxes	44 574,00		9 000,00	53 574,00	53 435,42
Ch. 731	Impositions directes	348 203,00			348 203,00	390 064,00
Ch. 74	Dotations et participations	310 832,37		6 830,00	317 462,37	317 647,81
Ch. 75	Autres produits de gestion courante	42 500,00		1 670,00	44 170,00	47 577,40
Ch. 76	Produits financiers	3,50			3,50	4,74
Ch. 78	Reprises sur provisions semi-budgétaires	226,00			226,00	253,10

 INVESTISSEMENT		19 177,28	-16 177,28			49 851,20
DEPENSES		305 284,45	461 581,31	17 072,07	783 937,83	403 430,54
Ch. 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	20 270,16			20 270,16	
Ch. 16	Emprunts et dettes assimilées	60 000,00			60 000,00	58 100,88
Ch. 20	Immobilisations incorporelles		17 817,36	11 000,00	28 817,36	1 887,60
Ch. 21	Immobilisations corporelles	58 620,00	22 037,20	25 534,07	106 191,27	87 422,31
Ch. 23	Immobilisations en cours	186 394,29	421 726,75	-19 462,00	568 659,04	255 019,77

Code	Libellé	Bud. Prim.	RAR votés N-1	Déc. Mod.	Bud. Cum.	Réa.
RECETTES		324 461,73	442 404,03	17 072,07	783 937,83	453 281,74
Ch. 021	Virement de la section d'exploitation (recettes)	40 000,00			40 000,00	
Ch. 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 752,00			3 752,00	3 616,85
Ch. 10	Dotations, fonds divers et réserves	269 508,73		1 560,00	271 068,73	271 065,58
Ch. 13	Subventions d'investissement	11 201,00	442 404,03	15 512,07	468 117,10	178 589,31

Madame DEUIL Florence précise que l'exécution comptable de l'exercice 2024 du budget principal fait apparaître des résultats excédentaires :

- En section de fonctionnement : 189 813,95€
- En section d'investissement : 49 851,20€

Madame la Présidente soumet au vote de l'assemblée l'approbation du compte financier unique 2024 du budget principal :

- Nombre de votants : 5 (hors de la présence de Monsieur le Maire)
- Nombre de voix pour : 5

Délibération n°2025/22 budget refuge : affectation du résultat de l'exercice 2024

Monsieur Bernard MICHEL reprend la Présidence de la séance.

Monsieur Bernard MICHEL rappelle les résultats issus du CFU 2024 du budget refuge :

Section d'investissement :

Résultat à la clôture de 2023	1 080,72 €
Dépenses 2024	1 028,00 €
Recettes 2024	1 303,12 €
Résultat de l'exercice 2024	275,12 €
Résultat cumulé au 31.12.2024	1 355,84 €

Section de fonctionnement :

Résultat à la clôture de 2023	590,56 €
Part affectée à l'investissement en 2024	0 €
Net disponible au titre de l'excédent reporté	590,56 €
Dépenses 2024	1 303,12 €
Recettes 2024	2 575,16 €
Résultat de l'exercice 2024	1 272,04 €
Résultat cumulé au 31.12.2024	1 862,60 €

Monsieur le Maire explique qu'une délibération doit intervenir pour décider de l'affectation du résultat de l'exercice 2024. Pour la section de fonctionnement, il propose de conserver le résultat de 1 862,60€ en fonctionnement (chapitre 002 en recette). Pour la section d'investissement, il rappelle que le résultat est réglementairement affecté à l'investissement, ici 1 355,84€ au chapitre 001 en recette d'investissement.

Monsieur le Maire soumet au vote de l'assemblée l'affectation du résultat de l'exercice 2024 du budget refuge telle que proposée ci-dessus :

- Nombre de votants : 6
- Nombre de voix pour : 6

Délibération n°2025/25 budget principal : affectation du résultat de l'exercice 2024

Monsieur Bernard MICHEL rappelle les résultats issus du CFU 2024 du budget principal :

Section d'investissement :

Résultat à la clôture de 2023	- 20 270,16 €
Dépenses 2024	403 430,54 €
Recettes 2024	453 281,74 €
Résultat de l'exercice 2024	49 851,20 €
Résultat cumulé au 31.12.2024	29 581,04 €
Pour mémoire Restes à réaliser 2024	- 74 734,64 €
Besoin de financement	45 153,60 €

Section de fonctionnement :

Résultat à la clôture de 2023	101 291,51 €
Part affectée à l'investissement en 2024	101 291,51 €
Net disponible au titre de l'excédent reporté	0 €
Dépenses 2024	718 220,64 €
Recettes 2024	908 034,59 €
Résultat de l'exercice 2024	189 813,95 €
Résultat cumulé au 31.12.2024	189 813,95 €

Monsieur le Maire précise que le besoin de financement (45 153,60€) en investissement correspond à la somme du déficit des restes à réaliser reportés de 2024 (- 74 734,64€) et du résultat cumulé au 31/12/2024 (29 581,04€). Il rappelle que les restes à réaliser sont des crédits inscrits au budget 2024 n'ayant pas connu d'exécution comptable et donc reportés au budget suivant. Ces crédits concernent la requalification des espaces publics, dont les travaux ne sont pas terminés.

Ce besoin de financement doit réglementairement être couvert par une capitalisation du résultat de fonctionnement. La section de fonctionnement présente un résultat excédentaire de 189 813,95€ qui permet largement de couvrir le besoin de financement.

Aussi, Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat 2024 de la section de fonctionnement (189 813,95€) au budget 2025 comme suit :

- 123 813,95€ à la section d'investissement – article 1068 -excédent de fonctionnement capitalisé,
- 66 000,00€ à la section de fonctionnement – article 002 excédent antérieur reporté.

Pour la section d'investissement, il rappelle que le résultat est réglementairement affecté à l'investissement, ici 29 581,04€ au chapitre 001 en recette d'investissement.

Monsieur le maire soumet au vote de l'assemblée l'affectation du résultat de l'exercice 2024 du budget principal telle que proposée ci-dessus :

- Nombre de votants : 6
- Nombre de voix pour : 6

Arrivée de Madame PHILIPPE Francine à 19h45.

Délibération n°2025/23 budget refuge – vote du budget primitif 2025

Pour faire suite aux bilans de la saison dernière présentés par les gardiens des refuges, Monsieur le Maire propose les dépenses suivantes :

Refuge des Mouterres :

- Réassort de matelas et linge de lit,
- Travaux de réfection du sol de la chambre en RDC,
- Installation d'un lavabo supplémentaire dans le dortoir,
- Achat d'un lave-vaisselle.

Refuge des Clots :

- Réassort de linge de lit,
- Achat de 2 tables extérieures (une achetée l'année dernière ayant été détruite par un rocher),
- Travaux de réfection de la salle de bain.

Monsieur le Maire précise que les résultats de 2024 reportés au budget 2025 permettent la prise en charge de ces dépenses sans le versement d'une subvention depuis le budget principal. Toutefois, certains devis sont encore en attente, cette situation pourra évoluer au cours de l'exercice.

MAIRIE DE MIZOEN - REFUGE MIZOEN BP 2025 Simulation par défaut

OL_SIMU

21/03/2025	Proposition budget 2025 - présentation au conseil municipal	1 / 1
------------	--	-------

Code	Libellé	Prop.	Bud. Cum.
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		4 467,60	4 467,60
ch. 011	Charges à caractère général	2 045,20	2 045,20
ch. 023	Virement à la section d'investissement	579,80	579,80
ch. 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 837,60	1 837,60
ch. 65	Autres charges de gestion courante	5,00	5,00
RECETTES		4 467,60	4 467,60
ch. 002	Résultat d'exploitation reporté	1 862,60	1 862,60
ch. 75	Autres produits de gestion courante	2 605,00	2 605,00
INVESTISSEMENT			
DEPENSES		3 773,24	3 773,24
ch. 21	Immobilisations corporelles	3 773,24	3 773,24
RECETTES		3 773,24	3 773,24
ch. 001	Solde d'exécution de la section d'investissement r	1 355,84	1 355,84
ch. 021	Virement de la section d'exploitation	579,80	579,80
ch. 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 837,60	1 837,60

Monsieur le Maire soumet au vote de l'assemblée le vote du budget primitif 2025 du budget refuge :

- Nombre de votants : 8
- Nombre de voix pour : 8

Délibération n°2025/26 budget principal – vote du budget primitif 2025

En préambule au vote du budget primitif 2025, Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée d'une note de présentation du budget, celle-ci est annexée au procès-verbal de la séance.

Monsieur le Maire précise que l'exécution comptable 2024 permet de capitaliser 123 813,95€ du résultat de la section de fonctionnement en l'affectant à l'investissement. Par ailleurs, les prévisions d'exécution comptable du budget 2025 en section de fonctionnement prévoient un virement vers la section d'investissement de 79 590,85€ (chapitre 021 recette d'investissement).

Ce sont donc 203 404,80€ qui ont été économisés en dépenses de fonctionnement, sur deux exercices comptables, pour être injectés en section d'investissement. Cette « épargne » permet ainsi de ne pas emprunter en 2025 tout en maintenant un niveau d'investissement satisfaisant.

Par ailleurs, et malgré l'épargne transférée à l'investissement, les prévisions d'exécution comptables en fonctionnement permettent de dégager un excédent de 66 000€, correspondant au résultat 2024 reporté en 2025. Le vote d'un budget excédentaire est autorisé par le code général des collectivités territoriales, articles L1612-6 et L1612-7). Cet excédent pourra, en fonction d'éventuels imprévus, être utilisé pour des dépenses de fonctionnement, être viré à l'investissement via une décision modificative du budget, ou être reporté à l'exercice 2026 en totalité ou en partie.

Monsieur le Maire propose le budget primitif 2025 du budget principal suivant :

21/03/2025	Proposition budget 2025 - présentation conseil municipal	1 / 1
------------	--	-------

Code	Libellé	Prop.	Report	Bud. Cum.
FONCTIONNEMENT		66 000,00		66 000,00
DEPENSES		927 996,82		927 996,82
ch. 011	Charges à caractère général	298 824,33		298 824,33
ch. 012	Charges de personnel et frais assimilés	351 000,00		351 000,00
ch. 014	Atténuations de produits	107 810,00		107 810,00
ch. 023	Virement à la section d'investissement	79 590,85		79 590,85
ch. 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 700,00		3 700,00
ch. 65	Autres charges de gestion courante	82 371,64		82 371,64
ch. 66	Charges financières	4 000,00		4 000,00
ch. 68	Dotations aux provisions semi-budgétaires	700,00		700,00
RECETTES		993 996,82		993 996,82
ch. 002	Résultat d'exploitation reporté	66 000,00		66 000,00
ch. 013	Atténuations de charges	151,00		151,00
ch. 70	ventes de produits fabriqués, de prestations de services, ma	107 294,61		107 294,61
ch. 73	Impôts et taxes	54 433,00		54 433,00
ch. 731	Impositions directes	398 307,00		398 307,00
ch. 74	Dotations et participations	284 307,21		284 307,21
ch. 75	Autres produits de gestion courante	83 300,00		83 300,00
ch. 76	Produits financiers	4,00		4,00
ch. 78	Reprises sur provisions semi-budgétaires	200,00		200,00
INVESTISSEMENT		74 734,64	-74 734,64	
DEPENSES		280 484,10	324 960,30	605 444,40
ch. 16	Emprunts et dettes assimilées	49 500,00		49 500,00
ch. 20	Immobilisations incorporelles(sauf le 204)	6 000,00	26 929,76	32 929,76
ch. 21	Immobilisations corporelles	112 594,35	17 791,69	130 386,04
ch. 23	Immobilisations en cours	112 389,75	280 238,85	392 628,60
RECETTES		355 218,74	250 225,66	605 444,40
ch. 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	29 581,04		29 581,04
ch. 021	Virement de la section d'exploitation (recettes)	79 590,85		79 590,85
ch. 024	Produits des cessions d'immobilisations (recettes)	70 000,00		70 000,00
ch. 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 700,00		3 700,00
ch. 10	Dotations, fonds divers et réserves	148 569,85		148 569,85
ch. 13	Subventions d'investissement	23 777,00	250 225,66	274 002,66

Monsieur le Maire soumet au vote de l'assemblée le vote du budget primitif 2025 du budget principal :

- Nombre de votants : 8
- Nombre de voix pour : 8

Levée de séance à 21h30

* ~ * ~ * ~ *

Le Maire
Bernard MICHEL

Le secrétaire de séance,
JOUANNY Michèle

« Procès-verbal diffusé avant approbation, susceptible d'être modifié »